

REVUE DE PRESSE

service communication



Paris-Normandie

AGENDA

Publié le 25/04/25

AUJOURD'HUI

Le Petit-Quevilly

Théâtre : Les Histrioniques

Collectif #MeTooThéâtre. Paris, octobre 2021, cinq femmes, artistes, décident de créer un collectif #MeTooThéâtre pour accompagner les victimes de violences sexistes et sexuelles. Leur fil de discussion Messenger Un trou dans la raquette, construit le récit du plan d'actions qu'elles mettent en œuvre pour soutenir une actrice qui a subi une agression commise par un metteur en scène. À 20 h au théâtre de la Foudre.

Réservation :

letincelle-rouen.notre-billetterie.fr

Paris-Normandie

7 hectares, 3 bassins... À Rouen, un nouvel espace naturel de loisirs en bord de Seine

Le parc-canal Camille-Claudel est inauguré samedi 26 avril 2025 avec de nombreuses animations pour toute la famille. Pour l'occasion, retour en arrière sur la genèse d'un projet qui a évolué avec le temps et les catastrophes.



Le canal mesure 350 mètres de long et est divisé en deux parties. Il sera inauguré samedi 26 avril 2025 - Photo Stéphanie Péron

Par Christophe Hubard - Publié: 24 Avril 2025 à 19h05

Ce n'est vraiment pas tous les jours que les Rouennais inaugurent un nouveau parc dans leur ville. Certes, il faudra patienter plusieurs années pour que les arbres prennent leur essor. Mais l'inauguration du parc-canal Camille-Claudel samedi 26 avril 2025 marque bien un tournant, du moins pour le quartier Flaubert, à l'ouest de Rouen.

7 hectares, 12 000 m³

Ce parc vient connecter ces nouvelles terres à urbaniser, à la Seine. Il s'étend des quais, juste à côté du 108 (le siège de la Métropole), [jusqu'aux immeubles Gaïa récemment livrés](#) au pied du sixième pont. « *Un espace paysager de 7 hectares construit autour de trois bassins en eau d'une contenance totale de 12 000 m³* », chiffre la Métropole Rouen Normandie. À noter que seul le grand bassin (le plus près du fleuve) est en capacité d'accueillir des loisirs nautiques.

Les travaux, débutés en mars 2023, avaient commencé à prendre forme fin mars 2024 avec la mise en eau du canal. Il aura fallu attendre ensuite trois semaines pour qu'il atteigne son niveau définitif. Les derniers aménagements ont été achevés au printemps 2025.

La genèse du projet

Si le quartier Flaubert a été pensé dans les années 2000, trois événements plus récents ont bousculé la donne. « *Avant l'incendie de Lubrizol et Normandie Logistique, on se posait déjà des questions en interne sur la nécessité de faire évoluer ce canal. À l'époque on ne parlait pas encore de parc-canal* », raconte Bertrand Masson, directeur de l'aménagement et des grands projets au sein de la Métropole. Lubrizol, la crise du Covid et les élections de 2020 auront ouvert la voie à une réécriture du projet. « *Le président [de la Métropole Nicolas*

Mayer-Rossignol] a souhaité qu'on engage [une concertation](#), en interrogeant la place de la nature que l'on souhaitait dans ce quartier. Finalement, le canal, qui devait être encadré par des rues ouvertes aux voitures sera entouré par des cheminements piétons/vélos. » Un parc est ajouté, pour élargir l'emprise de ce nouvel espace naturel, créé sur d'anciennes friches industrielles.

La profondeur du grand bassin est accentuée pour atteindre 120 cm et permettre la navigation de petites embarcations. Mis à part ce volet récréatif, le parc-canal servira également à collecter les eaux pluviales du quartier et de zone d'expansion des crues en cas d'inondations majeures.

Traverser le canal sur une barge à chaîne

Des activités de pédalo ou de paddle avaient été envisagées, mais elles restent pour l'heure au stade de la réflexion. Les animations proposées le jour de l'inauguration le seront uniquement samedi 26 avril. « *Une barge à chaîne* [vous avancez en tirant sur la chaîne, NDLR] *permettra de traverser le canal* », indique Bertrand Masson. Mais en raison de la présence des activités nautiques samedi 26 avril, cette barge ne sera pas mise en service le jour J mais dans la foulée.

Un parc-canal à prolonger

Enfin, pour se projeter d'ici quelques années, le parc-canal doit se prolonger jusqu'au sud du quartier Flaubert, jusqu'aux voies ferrées. Sous une forme qui reste à dessiner, même si l'idée première est celle d'un parc essentiellement vert, alimenté seulement par les eaux pluviales.

Au programme, samedi : voile, pédalo, modélisme...

Le matin, [dans le cadre de En Roue\(n\) Libre](#), des animations réservées aux étudiants se tiendront à proximité. Tout le reste de la journée, les habitants sont invités à venir célébrer l'inauguration de ce nouvel espace de détente et de partage avec un pique-nique participatif géant de 12 h à 14 h puis des animations gratuites et sécurisées en accès libre de 14 h à 18 h.

Au programme

Sur l'eau : pédalos pour enfants et pour adultes. Démonstration et initiation de modélisme, avec l'association des maquettistes rouennais. Le public pourra s'essayer au pilotage de maquettes de bateaux sur le canal. Initiation à la voile par le Yacht Club de Rouen.

À terre : « Parcours Color » (un parcours gonflable de 30 mètres), concert des Phillys Hot Loaders, spectacle « Walkin », une fanfare Swing'n'Roll, initiation au matelotage (nœuds marins) et démonstration du travail d'un charpentier de marine, avec le Musée Maritime de Rouen. Ludothèque : jeux en bois géants (baby-foot, puissance 4...).

En chiffres

Le parc-canal s'étend sur 7 hectares dans un quartier Flaubert vaste de 90 hectares. Quand tous les immeubles seront construits de part et d'autre du parc-canal, celui-ci fera 90 mètres de large de façade à façade. C'est deux fois l'avenue Pasteur, ou l'équivalent des Champs-Élysées. Il s'étend sur deux parties. La première, plus large et destinée aux loisirs sur l'eau, fait 200 mètres de long, entre les quais et le boulevard. La seconde mesure elle 150 mètres, entre le boulevard et la RN 1338 (la route passant au pied des nouveaux immeubles permettant de rejoindre le pont). La largeur varie tout du long entre 35 et 50 mètres.

Paris-Normandie

Football – National : boosté par sa victoire lors du derby, QRM ne devra pas baisser la garde

Pour décrocher les quelques points qui lui manquent pour se maintenir, Quevilly-Rouen Métropole ne devra pas en faire moins que lors du derby remporté face au FC Rouen (2-1). Le déplacement à Concarneau ce vendredi 25 avril 2025 permettra de juger de sa faculté à confirmer.



Par Victorien Lenu

Publié: 24 Avril 2025 à 18h22

Un derby remporté, des chambrages plus ou moins bien sentis, et une direction qui désapprouve, publiquement, son chargé de communication sur les réseaux sociaux : le match face au FC Rouen a continué à faire parler de lui, cette semaine, du côté de QRM, dont les dirigeants se seraient bien passés de ce « bad buzz ».

Pour autant, l'équipe de David Carré se doit de tourner la page, sans oublier totalement de conserver les ingrédients qu'elle a mis contre son voisin, [qu'elle a vaincu en double infériorité numérique](#). Il y a encore un maintien à aller chercher et il est attendu de la part des Quevillais qu'ils abordent les quatre derniers rendez-vous de la saison (Concarneau, Versailles, Villefranche, Sochaux) avec le même état d'esprit. *« Il faut qu'il n'y ait aucun relâchement, prévient l'entraîneur des Léopards. Ce n'est pas parce qu'on vient de sortir une très bonne prestation que les choses vont revenir comme ça en entrant sur le terrain. Mais je n'ai pas l'impression que les garçons vont tomber dans un excès d'enthousiasme. Par contre, c'est vrai qu'il y a eu beaucoup d'énergie de dépensée et que j'ai senti de la fatigue en début de semaine. »*

Une victoire suffira pour se maintenir ?

À Concarneau ce vendredi 25 avril, Quevilly-Rouen Métropole devra en plus faire sans Nadjib Cissé et Yankuba Jarju, [expulsés lors du derby](#), mais également Kapo Sylva, qui purgera le dernier [de ses dix matches de suspension](#). *« On ne va pas se relâcher dans la mesure où on est focus sur l'objectif du maintien, qui n'est pas encore atteint, indique Tony Njiké. On ne va pas se mentir, le match de Rouen était important mais il ne rapportait pas plus de points que les autres. À Valenciennes, lors de la rencontre précédente, on avait mis la même agressivité. »*

Les Jaune et Rouge seraient donc prêts à se lancer en quête des quelques points qui leur manque. Combien suffiront, alors que QRM (34 pts) en compte six d'avance sur le premier relégable (Châteauroux, 28) avant de se rendre au stade Guy-Pirou ? « *Dans la mesure où Châteauroux a un goal-average particulier favorable par rapport à nous, je considère qu'on n'a pas six mais cinq points d'avance sur eux, calcule David Carré. Peut-être qu'à la fin de la saison on verra que 35 feront l'affaire. Mais conservons l'idée qu'il faut encore aller chercher une victoire pour que ce soit validé. Plus tôt elle arrivera, mieux ce sera pour tout le monde.* »

« *Se maintenir nous permettrait de jouer plus libéré, parce que ce n'est pas pareil quand tu joues ta survie et quand tu joues pour aller gratter des places plus hautes* », ajoute Njiké. En cas de succès, les Quevillais reviendraient à hauteur... du FC Rouen ([exempt ce week-end](#)).

US Concarneau – Quevilly-Rouen Métropole vendredi 25 avril 2025 à 19 h 30

Arbitre : M. Lomi.

Absences : N. Cissé, Jarju, K. Sylva (suspendus), N. Diallo, Tré (blessés), Pirringuel (reprise).

QRM : Bonnevie – Owusu, Soilihi, Chibani – Pionnier, Njiké (cap.), Bouekou, Dede-Lhomme – Leborgne – Y. Fortuné, Dali-Amar.

Remplaçants : Patron (g), Capron-Litique, Vandenbossche, Adekalom, Tshipamba.

Entraîneur : David Carré.

Paris-Normandie

Drapeaux en berne pour les obsèques du pape François : des avis très contrastés en Normandie

Doit-on, ou non, mettre les drapeaux en berne samedi 26 avril 2025 dans les mairies pour la mort du pape ? Le gouvernement pense que oui, mais il est loin de faire l'unanimité, notamment en Normandie.



La question de mettre les drapeaux en berne divise : l'œuvre humaniste du pape défunt ne doit pas effacer les principes laïcs - VDN

Par Philippe Dufresne

Publié: 25 Avril 2025 à 06h02

Le gouvernement invite les communes à [mettre les drapeaux en berne](#) pour saluer, samedi 26 avril 2025, la mémoire du pape François. Si le souverain pontifie est chef de l'état du Vatican, il est aussi chef religieux, ce qui heurte de plein fouet les principes de la séparation de l'Église et de l'État de 1905. Qu'en pensent les élus, [les ministres du culte](#) et les spécialistes du droit normands ?

Bachar El Sayadi, imam de Rouen

« J'ai un sentiment partagé. Le pape a marqué au-delà de la communauté catholique par sa modestie, son humanisme et sa capacité à réunir. Je comprends si les drapeaux se mettent en berne. Reste la question de la laïcité et de la neutralité de l'État français envers les religions, sauf si on considère que le pape est "président" de l'État du Vatican et dans ce cas, la question devient politique. »

Chmouel Lubecki, rabbin de Rouen

« Avec tout le respect dû au pape François, je pense qu'il est important de garder la séparation de l'Église et de l'État, au regard de la loi de 1905. D'ailleurs, en 2005, lors du décès de Jean-Paul II, la France n'a pas mis ses drapeaux en berne ! Alors, je m'interroge : pourquoi ce changement aujourd'hui ? »

Jean-Luc Brunin, évêque catholique du Havre

« Les drapeaux en berne ne me choquent pas. Il y a l'aspect de la laïcité mais le pape a éveillé la conscience universelle sur le sujet des migrants, des plus pauvres et des plus fragiles. Il a travaillé à relever les consciences à un moment où certains la tirent vers le bas dans une logique d'exclusion. Il faut saluer l'humaniste qui a porté la conscience universelle vers le haut. »

Volker Kronert, pasteur protestant de Bolbec

« Mettre les drapeaux en berne ne me gêne pas. Il y a une polémique mais ce n'est pas trop grave, même si le principe de la laïcité reste important. Mais il est possible d'honorer en François un homme profondément humain au sens politique du terme. On peut aussi saluer le chef d'État puisque le Vatican est un état. »

Franck Meyer, maire centriste de Sotteville-sous-le-Val

« Je réponds en mon nom personnel mais pas au nom du conseil municipal. Je pense que malgré l'importance d'un personnage comme le pape, et en dehors de mes considérations favorables à son action, la république laïque n'a pas à mettre les drapeaux en berne. L'État se mêle du sujet du culte donc je ne suis pas d'accord. Je suis chrétien, protestant, j'apprécie que les ministres du culte soient écoutés mais la séparation du culte et de l'État doit être respectée. Il y a moyen d'honorer la mémoire du pape autrement, en réfléchissant au message fondamental d'aimer son prochain, par exemple. »

Un juriste eurois spécialiste du droit public

Devoir de réserve oblige, ce spécialiste du droit souhaite garder l'anonymat. Il souligne cependant que *« toute l'ambiguïté de cette question porte sur le fait que le pape est à la fois chef spirituel et chef d'État. »* Il poursuit : *« Je n'ai aucune réponse certaine, c'est très pointu. La question est de savoir à qui veut-on, ou peut-on, rendre hommage. »*

Alban Bruneau, maire PCF de Gonfreville-l'Orcher

« Le pape François mérite qu'on lui rende hommage pour son côté humaniste, cela n'a pas toujours été le cas dans la longue histoire des papes. Mais mettre les drapeaux en berne n'est pas la meilleure façon de le faire. Surtout au regard des tensions dans l'actualité. Je ne comprends pas ce que veut faire le gouvernement. Pour moi, cette question de drapeaux en berne est un non-événement. »

Christine Morel, maire PCF d'Harfleur

« Je ne vais pas mettre les drapeaux en berne, même si je respecte tout à fait le pape. Ce n'est pas une bonne idée. La laïcité est une valeur de la république, donc il n'y a pas de raison de le faire. D'autant que si cela avait été une autre confession, on ne nous l'aurait pas demandé. »

Guy Lefrand, maire DVD d'Évreux

« Je ne vois pas où est le débat. Oui, nous allons mettre les drapeaux en berne. Le pape est un chef d'État et un religieux et je ne vois pas où est le problème. Certains confondent laïcité et athéisme. La laïcité demande de respecter toutes les religions, pas de les interdire. »

Frédéric Duché, maire Horizons des Andelys

« L'idée de mettre les drapeaux en berne ne me choque pas. Il y a la séparation de l'Église et de l'État mais, dans une collectivité, il y avait, dans le temps, l'instituteur, le maire et le curé. Je défends ce qui fait notre société. Je ne comprends le sens de cette polémique. Je mettrais donc les drapeaux en berne. »

Paris-Normandie

Rouen : circulation compliquée à l'ouest de Rouen en début de soirée, jeudi 24 avril 2025

Depuis la mise en service du premier tronçon du raccordement de la Sud III au pont Flaubert, à Rouen, les bouchons s'accumulent autour du rond-point de la Motte. C'est encore le cas ce jeudi soir, 24 avril 2025.

Par Christophe Hubard

Publié: 24 Avril 2025 à 18h59

La mise en service du raccordement de la Sud III au pont Flaubert, jeudi 24 avril 2025, devait s'accompagner de bouchons monstres à l'ouest de Rouen. Ce jeudi 24 avril, en début de soirée, force est de constater que le trafic est bien saturé sur la Sud III jusqu'au rond-point de la Motte et sur le boulevard de l'Europe à partir de la prison (aux alentours de 18h30). Le carrefour de la prison est peu praticable et il faut de très longues minutes pour parcourir les 250 mètres qui le sépare du rond-point de la Motte.



Circulation très compliquée aux abords du rond-point de la Motte, jeudi 24 avril 2025 en début de soirée - Photo Paris Normandie

La trémie pour gagner quelques places

Certains utilisent la trémie Rondeaux qui reste ouverte pour gagner quelques minutes, mais encore faut-il réussir à se rabattre et trouver une âme charitable pour s'insérer.

Sur le giratoire de la Motte, les choses se passent globalement bien, [tout comme ce jeudi matin](#). Et ce malgré le non-fonctionnement des feux tricolores installés exprès, ce qui laissait perplexes de nombreux internautes ce jeudi sur les réseaux sociaux. En journée (vérifié à 11h), ils fonctionnaient bien. Malgré cet orange clignotant donc, les automobilistes trouvent leur voie. Certains n'ont visiblement pas connaissance des dernières actualités et tentent de prendre tout droit pour sortir de Rouen et rejoindre la Sud III. Mais cette voie est définitivement fermée. Le trafic est orienté vers le quartier Flaubert, jusqu'au pied du pont levant. Ici, ceux rejoignant la rive droite montent sur le pont, les autres souhaitant récupérer

la Sud III passent sous le nouveau viaduc, font le tour et s'insèrent sur le raccordement (via la bretelle d'accès) mis en service jeudi 24 avril à 6 h.

Dans l'autre sens, sur la Sud III, à 19 h, les bouchons commencent après avoir dépassé le centre commercial de Bois-Cany, au Grand-Quevilly.

Le Monde

Un service public départemental de l'autonomie pour faciliter les démarches liées au handicap et au vieillissement

Le dispositif, lancé en avril après une expérimentation dans 18 départements, vise à mieux informer et orienter les personnes, sans s'ajouter aux services existants.

Par [Anne-Aël Durand](#) - Publié le 23/04/25 à 20h33

Comment offrir une solution rapide à une personne âgée qui doit rentrer chez elle après avoir été hospitalisée pour une chute ? Orienter des parents qui apprennent le handicap de leur enfant ? Soulager des aidants au bord de l'épuisement à force de multiplier les démarches pour leurs proches ? La ministre déléguée au handicap et à l'autonomie, Charlotte Parmentier-Lecocq, a souhaité fournir une réponse, mercredi 23 avril, avec le lancement du service public départemental de l'autonomie (SPDA).

Ce dispositif, issu de la [loi Bien vieillir d'avril 2024](#), est destiné à simplifier la vie des usagers qui peinent à s'orienter dans la multiplicité des prestations et des acteurs existants : Sécurité sociale, hôpitaux, départements, services médico-sociaux, mais aussi éducation nationale ou France Travail...

« On a créé une politique de l'autonomie, qui est administrativement parmi les plus complexes pour un public qui devrait avoir au contraire une simplicité dans son accès », constate Maëlig Le Bayon, directeur de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie. Parmi les missions du SPDA, l'accueil, primordial, pour que dès le premier point d'entrée – à l'hôpital, dans une mairie, dans une maison France services –, les personnes soient informées sur leurs droits et la façon d'y accéder.

Il ne s'agit pas pour autant de créer un nouveau dispositif ou un guichet unique mais plutôt de *« faire mieux avec ce qui existe déjà »*, poursuit M. Le Bayon. Par exemple, mieux accompagner les sorties d'hôpital pour les seniors, ou coordonner les acteurs du temps scolaire, du périscolaire, des transports et du sport pour les enfants en situation de handicap.

« Mettre la personne au centre »

Auteur d'un [rapport publié en 2022, Dominique Libault](#), président du Haut Conseil au financement de la protection sociale, explique que les personnes en perte d'autonomie, parce qu'elles sont âgées et handicapées, veulent *« vivre leur vie comme elles le souhaitent, le plus longtemps possible »* et ont besoin pour cela d'*« un service public, qui est dans l'accompagnement des parcours et pas simplement des entités qui vont servir des prestations sans se préoccuper de ce qui se fait à côté »*.

Dix-huit départements ont commencé dès 2024 à recenser les dispositifs existants, et réunir les divers acteurs institutionnels, en associant les personnes concernées. En Seine-Saint-Denis, Pascaline Marchand, représentante de France Parkinson, était au départ *« un peu*

méfiant » face à cette « *nouvelle couche au millefeuille* » administratif. Mais, au fil des travaux, elle a salué l'objectif de « *fluidifier les parcours et mettre la personne au centre* ».

La Meurthe-et-Moselle, autre département préfigurateur du SPDA, a instauré un groupe d'usagers testeurs, composé de personnes en situation de handicap et d'aidants, et a insisté sur l'importance d'articuler les points d'accueil afin d'éviter à l'usager de dérouler plusieurs fois son histoire à chaque étape ou interlocuteur nouveau.

Si chaque département peut adapter son organisation en fonction des ressources existantes sur son territoire, un cahier des charges du SPDA doit être publié par arrêté dans les prochains jours. Lors des concertations préalables, l'[UNSA-Retraités](#) craignait toutefois que le dispositif « *reste sur le bon vouloir des acteurs locaux de mieux se coordonner, sans moyens supplémentaires, et sans les obliger à quoi que ce soit* », au risque de voir persister des inégalités actuelles entre les départements.

Paris-Normandie

Un piège photo contre les crottes de chien, au Tréport

La municipalité veut pouvoir identifier et verbaliser les propriétaires qui ne ramassent pas les déjections de leur chien. L'amende pourra monter à 150 €.



Par [Xavier Toqni](#) - Publié: 25 Avril 2025 à 06h50

Ne souriez pas, votre chien est filmé. Ce pourrait être le résumé de la nouvelle mesure instaurée par la municipalité du Tréport pour lutter contre les déjections canines. Le maire Laurent Jacques l'a annoncé en préambule du dernier conseil municipal, mardi 22 avril. Pour intensifier la verbalisation des maîtres indécents, ceux qui ne ramassent pas les crottes de leur animal, la Ville a désormais recours à un « *piège photo* ».

Un appareil installé discrètement dans un lieu donné, et changé régulièrement de place, mais « *dans le respect d'un cadre légal strict* ». Il se déclenche automatiquement et peut ainsi permettre d'identifier, a posteriori, les auteurs. Ces derniers reçoivent ensuite une amende pouvant aller jusqu'à 150 €. De quoi inciter les propriétaires à faire disparaître l'objet du délit. Du moins, les élus l'espèrent.

Laurent Jacques l'a dit dans son introduction. *« Comme chacun d'entre nous a pu le constater, les incivilités dans ce domaine se sont multipliées. »* Certains secteurs sont particulièrement touchés : les Terrasses, les Cordiers ou encore le parvis de la chapelle Saint-Julien. Là-bas par exemple, on peut remarquer la présence de nombreuses crottes de chien dans les pelouses sous les arbres, mais aussi à même le sol. Un calvaire pour les employés communaux chargés de l'entretien des espaces verts.

« La prévention a ses limites »

Le maire a souligné : *« Après une longue phase de prévention, avec l'installation de panneaux et l'avertissement verbal par nos agents, nous sommes passés »* à la verbalisation. Et de justifier : *« La prévention a ses limites. Si elle fonctionne bien sur certaines personnes, d'autres se montrent totalement réfractaires et continuent leurs agissements au mépris de la réglementation, au mépris des autres. »* L'édile a également rappelé les sommes importantes engagées par la Ville afin d'aider les propriétaires de chiens à ramasser eux-mêmes les déjections. *« La facture annuelle pour l'achat des sacs placés dans les distributeurs se monte à 7 300 €. »*

Pour sanctionner les contrevenants, il faut les prendre sur le fait, mais *« cela reste difficile car la présence de l'uniforme incite au ramassage »*. Soit la scène est immortalisée par ce fameux piège photo. Un dispositif déjà utilisé contre les dépôts sauvages d'ordures. Au même titre que les caméras de vidéoprotection, il est autorisé par la préfecture, insiste Laurent Jacques. *« Nous mettons l'appareil trois ou quatre jours à un endroit, puis nous le changeons de place. »* Cela a permis de constater que *« des personnes déjà prévenues par nos agents persistaient à laisser les déjections canines sur place »*. Les premiers PV ont été dressés il y a une quinzaine de jours. D'autres pourraient suivre.